

CONFÉRENCE FINALE RAINBOW WELCOME : L'ACCUEIL DES DEMANDEUR·SE·S D'ASILE ET RÉFUGIÉ·E·S LGBTQIA+ EN EUROPE

COMPTE RENDU

12 Octobre 2022

Parlement européen, Rue Wiertz 60, 1047 Bruxelles

Dans diverses régions du monde, les droits des personnes LGBTQIA+ subissent de graves violations et atteintes. Souvent, pour leur survie, ces personnes sont amenées à demander l'asile dans des pays considérés comme « sûrs » et où pourtant, les vulnérabilités et les violences se répètent. La discrimination subie ne s'arrête pas une fois dans le pays d'accueil où les demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+ peuvent être confronté·e·s à d'autres formes de vulnérabilité et de violence. Ainsi, le projet Rainbow Welcome, dirigé par cinq organisations européennes de quatre pays différents, est né de la volonté d'améliorer l'accueil et lutter contre les discriminations que subissent les demandeur·euse·s d'asile et réfugié·e·s LGBTQIA+.

La conférence finale de ce projet a pris place au Parlement Européen, avec le soutien de l'intergroupe LGBTI pour son organisation. Cet événement a été l'occasion de revenir sur le travail effectué lors de ces deux années de projet et de débattre de la position de l'Europe et de la Belgique sur la problématique de l'accueil des demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+. Les objectifs de Rainbow Welcome ont été d'identifier les protocoles déjà présents dans les pays des partenaires au projet et au niveau européen et de relever les forces et faiblesses de ces dispositifs. Aussi, il s'agissait, au terme du projet, de créer des formations à destination des professionnel·le·s en contact direct avec les demandeur·euse·s d'asile et réfugié·e·s LGBTQIA+, un public qui a des besoins particuliers tant dans leur prise en charge dans les refuges que dans leur parcours pour leur demande du statut de réugié·e·s. La diversité des profils des intervenant·e·s de la conférence a enrichi le débat et a mis en relief pour les participant·e·s les difficultés que cette problématique soulève et l'urgence de la situation grâce aux témoignages de réfugié·e·s LGBTQIA+.

INTERVENANT·E·S

- **Pierre Karleskind**, MEP (France, Renew Europe), Vice-Président de l'intergroupe LGBTI
- **Marie Schuller**, Ancienne chargée de projet, POUR LA SOLIDARITÉ (Belgique)
- **Betsy Vivegnis**, Chargée de projet, POUR LA SOLIDARITÉ (Belgique)
- **Xavier Compte**, Bénévole, ACATHI (Espagne)
- **Thibault Anselmi**, Directeur adjoint aux projets de développement, Fondation Le Refuge (France)
- **Mahamed Robleh Bourale**, Coordinateur, CADAL, Centre d'Accueil pour Demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+ (Belgique)
- **Mohamad, Rajae, Talal et Arsène**, Réfugié·e·s (Belgique)

- **Oliviero Aseglio**, Porte-parole pour Sarah Schlitz – Secrétaire d'Etat belge pour l'Egalité des genres, l'Egalité des Opportunités and la Diversité et Ancien porte-parole de la Rainbow House à Bruxelles (Belgique)
- **Emmanuel Smail**, Travailleur social, DENH, une installation spécifique pour les réfugiés et les demandeurs d'asile de la Fondation Le Refuge (France)
- **Malin Björk**, MEP (Suède, The Left), Vice-Présidente de l'intergroupe LGBTI
- **Birgit Sippel**, MEP (Allemagne, S&D), Rapporteur pour le l'examen préalable des demandes d'asile des réfugiés, Membre LIBE, Membre de l'intergroupe LGBTI
- **Abir Al-Sahlani**, MEP (Suède, Renew Europe), Membre LIBE, Membre de l'intergroupe LGBTI
- **Dimitri Verdonck**, Directeur, Le Refuge Bruxelles (Belgique)

DISCOURS D'OUVERTURE

Pierre Karleskind a inauguré la conférence. Député européen et vice-président de l'intergroupe LGBTI au Parlement Européen, il a appelé à l'ouverture du dialogue entre les législateur·ice·s sur le Pacte Asile et Immigration de l'Union Européenne (UE). Le député a ensuite souligné l'inertie des politiques migratoires. Pour le MEP, l'organisation de cette conférence est un moment important et nécessaire de discussion et de débat sur cette thématique. Pierre Karleskind a rappelé que la liberté est au cœur des valeurs européennes et l'UE est fière d'être une terre d'accueil et un refuge pour les demandeur·euse·s d'asile et réfugié·e·s LGBTQIA+ et plus largement pour l'ensemble des immigré·e·s.

INTRODUCTION AU PROJET RAINBOW WELCOME

- **Marie Schuller**

Marie Schuller, ancienne chargée de projets à POUR LA SOLIDARITÉ, a précisé que le projet Rainbow Welcome est né en 2017 pour lier deux notions qui étaient séparées à l'époque : les demandeur·euse·s d'asile et l'inclusion des personnes formant la communauté LGBTQIA+ en Europe. Elle ajoute que ces demandeur·euse·s d'asile étaient à l'intersection de plusieurs vulnérabilités et de violence. Le projet Rainbow Welcome a donc été créé dans cette perspective : faire du lien entre les pays européens qui sont des acteurs de terrain pour rendre l'Europe plus sociale, plus durable et plus inclusive.

- **Betsy Vivegnis**

Betsy Vivegnis est chargée de projets à PLS et coordonne le projet Rainbow Welcome, financé par le programme Droits, égalité et citoyenneté de la Commission européenne (2014-2020). Elle est intervenue pour énoncer les objectifs de ce travail s'étant étalé sur deux ans :

- Identifier les procédures légales déjà existantes dans les pays de l'Union Européenne (UE) pour l'accueil des réfugié·e·s.
- Souligner leurs points forts et leurs faiblesses.
- Equiper les structures concernées afin d'accueillir de la meilleure manière possible les demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+.
- Sensibiliser la population au vécu de ces réfugié·e·s.

Betsy Vivegnis a conclu en rappelant la nécessité de visibiliser le projet notamment au travers des formations dispensées dans les pays partenaires et une campagne de sensibilisation.

- **Xavier Compte**

Xavier Compte, membre de l'association basée à Barcelone ACATHI et partenaire espagnol du projet, a présenté la méthodologie suivie par le projet. Les partenaires ont choisi de travailler en lien avec différents espaces géographiques en Europe et différentes sources d'information grâce à la mise en place d'un sondage qui a obtenu plus de quatre-vingts réponses et des interviews d'acteur·ice·s de terrain (associations ou refuges). Ces deux méthodes de travail ont permis aux partenaires de caractériser les principaux obstacles et les besoins spécifiques propres à l'accueil des demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+. Xavier a donné deux exemples :

- Pour les réfugié·e·s, les besoins se concentrent sur faciliter l'accès à l'information et sur une meilleure prise en charge sociale, psychologique, légale et économique.
 - Pour les associations, les obstacles sont de l'ordre du manque de ressources (fonds, personnel, temps) et du manque de formations sur l'accueil spécifique des demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+.
- **Thibault Anselmi**

Membre de la Fondation Le Refuge France, Thibault Anselmi est le partenaire français du projet. Il est intervenu pour expliquer que le guide, réalisé à l'issue du projet, recense les difficultés de l'accueil des demandeur·euse·s d'asile sur la base de l'orientation sexuelles ou de l'identité de genre et apporte des éléments de réponse. En effet, ce travail collaboratif a permis d'obtenir une nouvelle vision sur l'accueil des personnes LGBTQIA+ en Europe. Le guide propose de déconstruire les préjugés sur cette communauté et comporte conseils d'accompagnement et d'organisation des structures d'accueil.

ACCUEILLIR LES RÉFUGIÉS LGBTIQ+ EN EUROPE

- **Mahamed Robleh Bourale**

Mahamed Robleh Bourale est le coordinateur du Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile LGBTQIA+ (CADAL). Fondé le 10 décembre 2021, la création du CADAL répond aux besoins spécifiques des demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+ qui ne disposait pas de refuge adapté à leur situation particulière alors que 20 à 30% du public des refuges bruxellois font partie de cette communauté. Le coordinateur a ensuite relevé les difficultés de l'accueil de ce public en Belgique. Par exemple, le nombre de places dans les refuges est très réduit alors qu'ils reçoivent une demande par jour. Plus encore, la procédure d'accès au statut de réfugié est lente et incertaine ce qui place le·a réfugié·e dans une situation très précaire. Ces problématiques ont été vécues par de nombreux demandeur·euse·s d'asile dont certain·e·s ont pu témoigner lors de la conférence.

- Mohamad est un·e réfugié·e palestinien·ne qui n'a pas reçu l'aide psychologique adéquate attendue dans le centre où iel se trouvait.
- Tala est une réfugiée libanaise qui été rejetée de son pays à cause de sa transidentité. Elle partage un discours différent puisqu'un refuge belge lui a permis de trouver un appartement.
- Arsène a été exclu d'un refuge pour demandeur·euse·s d'asile en Belgique car sa compagne est transsexuelle. Durant la conférence, il réalise une peinture en direct, il préfère s'exprimer par le dessin.

- **Oliviero Aseglio**

Oliviero Aseglio est secrétaire d'Etat belge pour l'égalité de genre, l'égalité des opportunités et de la diversité ainsi que l'ancien porte-parole de la Rainbow House à Bruxelles. Il explique qu'un premier réseau d'accueil a été créé en 2014 pour les demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+ mais qu'il n'était pas suffisant et laissait de nombreux·euses demandeur·euse·s d'asile dans la précarité. Pour Oliviero Aseglio, le plus important avec la création de la Rainbow House a été de créer un espace sûr et géré par des membres de la communauté LGBTQIA+ pour stopper les violences perpétrées sur les demandeur·euse·s d'asile.

- **Emmanuel Smaïl**

Emmanuel Smaïl est travailleur social au DENH à la Fondation Le Refuge en France, un projet qui accueille actuellement 30 jeunes réfugié.e.s statutaires de 18 à 30 ans., . Il relève plusieurs difficultés quant à l'accueil dans les refuges :

- Difficultés pour les structures d'hébergements classiques de garantir un hébergement *safe* aux personnes.
- La santé mentale des demandeur·euse·s d'asile n'est pas prise en compte car ils souffrent d'isolement, de troubles psychologiques traumatiques et ne sont pas/peu écouté·e·s.
- Les personnes transgenres sont particulièrement touchées par les discriminations et le non-respect de leurs droits dans les centres d'hébergement traditionnels.
- Les demandes d'hébergement pour les exilé·e·s LGBTQ+ ne peuvent être satisfaites par manque de financements de dispositifs spécifiques.
- Le personnel d'encadrement de ces structures doit être formé à ces enjeux.

QUELLE RÉPONSE AU NIVEAU EUROPÉEN ?

- **Malin Björk, MEP**

Malin Björk est députée européenne et vice-présidente de l'intergroupe LGBTI du Parlement Européen. S'étant déplacée dans différents pays européens (Grèce, Italie, Balkans, etc.) pour y observer la réalité de terrain, la parlementaire formule l'importance de la responsabilité de l'Union dans l'accueil des réfugié·e·s. Enfin, elle manifeste son intérêt pour l'amélioration des conditions de logement, d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile LGBTQIA+.

- **Birgit Sippel, MEP**

Birgit Sippel est une élue du Parlement Européen et fait partie de l'intergroupe LGBTI. En rappelant le manque de qualifications du personnel accueillant le public des demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+ en Europe, elle affirme que la législation est le premier pas vers une meilleure prise en charge de ce public. Birgit Sippel présente un nouveau mécanisme proposé par la Commission en vue de l'adoption du « New Pack on Migration and Asylum » de 2024. Cette procédure permettrait de déceler les besoins spécifiques des demandeur·euse·s d'asile interrogé·e·s dès les cinq premiers jours de l'introduction de leur demande et ainsi de rendre la procédure et la prise en charge du·de la demandeur·euse d'asile plus efficaces et adaptées. Finalement, l'élue souligne que l'asile est un droit et que personne ne devrait être forcé de quitter son pays pour s'affirmer pleinement et sereinement dans son identité de genre ou vivre son orientation sexuelle.

- **Abir Al-Sahlan, MEP**

Aussi membre du Parlement Européen, Abir Al-Sahlan commence son intervention en présentant son statut de réfugiée irakienne. Elle décrit sa propre expérience qu'elle qualifie de traumatisante à plusieurs niveaux. Pour la députée européenne, les principes de dignité humaine et de droits fondamentaux ne sont pas acquis pour les demandeurs et demandeuses d'asile. Pour finir son intervention, Abir Al-Sahlan affirme qu'il est impératif que, des membres du personnel d'accueil aux juges décidant de l'obtention du statut de réfugié·e, des formations sur les traumatismes psychologiques et sur les situations politiques des pays d'où partent les demandeur·euse·s soient dispensées.

QUESTIONS/RÉPONSES AVEC LE PUBLIC

Cette conférence a donné lieu à de nombreuses questions formulées tant par les réfugié·e·s eux·elles-mêmes que par les personnes qui agissent auprès d'eux·elles.

Ilaria Todde, de l'organisation EL*C (EuroCentralAsian Lesbian* Community), rappelle que l'Europe a pu accueillir un grand nombre de réfugiés venant d'Ukraine en mars 2022, une victoire politique. Ilaria a partagé le travail réalisé aux frontières ukrainiennes par son association pour prendre à charge les femmes réfugiées et les relocaliser au sein de la communauté qui les aide dans les premières étapes de l'intégration et souligne l'importance des hébergements safe. Malin Björk se réjouit de l'assistance proposée aux Ukrainiens et souligne que l'Europe a des choses à apprendre de cela afin que nous puissions accueillir plus de réfugiés

Une réfugiée a partagé son histoire et a demandé comment le mécanisme d'entretien préalable à la demande d'asile pouvait permettre de déceler les besoins particuliers d'un·e demandeur·euse d'asile LGBTQIA+. La membre du Parlement Européen Birgit Sippel a rejoint les craintes de cette participante en soulignant que l'uniforme pouvait effrayer ou empêcher les exilé·e·s de se confier sur les motifs de leur demande du statut de réfugié·e. Cependant, la parlementaire précise que le mécanisme pourra faire l'objet d'un appel si les besoins particuliers du·de la demandeur·euse n'ont pas été bien saisis.

Yasminé est une experte en politiques migratoires de l'UE et elle a décidé de partager son point de vue sur le thème de la conférence. En effet, elle soutient que les demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+ ne sont pas respecté·e·s, notamment dans son pays, en Suède, car, ils-elles sont traité·e·s de manière différentes selon leurs compétences professionnelles et font finalement face à d'encore plus grandes difficultés que les autres demandeur·euse·s d'asile pour trouver un logement ou un travail. Ce mauvais traitement engendre un double traumatisme pour ces exilé·e·s. La participante prend l'exemple des transsexuel·le·s qui ne parviennent pas à s'affirmer avant d'avoir reçu la décision officielle de l'acceptation de leur demande d'asile.

Une stagiaire dans une des institutions européennes a questionné les oratrices sur la place de ces problématiques d'accueil dans le travail des représentations permanentes des pays auprès de l'Union Européenne. Malin Björk, députée européenne, explique alors que les intergroupes n'ont pas accès aux représentations permanentes donc, la coordination entre les différents pays européens, notamment sur l'allocation de fonds pour les acteurs de terrain dans les pays non-européens, n'est pas possible ou très compliqué.

CONCLUSION

Dimitri Verdonck est le directeur de la structure d'accueil Le Refuge Bruxelles. Pour conclure la conférence, il a choisi de citer le nombre de 381 qui correspond aux demandeur·euse·s d'asile accompagné·e·s après quatre ans d'existence pour le refuge et un an pour le CADAL. Aussi, il appelle à la mise en place de mécanismes d'aide aux associations défendant les droits des personnes LGBTQIA+, notamment sur le continent africain, plus souples et à visibiliser ces acteur·ice·s de terrain. Pour finir, il rappelle le besoin d'aide financière que formulent les refuges pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les demandeur·euse·s d'asile LGBTQIA+. Dimitri Verdonck insiste également sur la formation réalisée dans le cadre du projet Rainbow Welcome qui se déroulera prochainement. Contactez les partenaires si vous êtes intéressés. Il conclut en incitant les parlementaires à inviter les associations dans leurs travaux notamment en commission.